Portfolios des apprenants



Objectif du module

Ce module donne accès aux portfolios des apprenants.

Les acquis de l'apprentissage sont tracés dans le portfolio de l'apprenant. Il s'agit d'un outil de collecte des travaux réalisés par l'apprenant et de réflexions sur ses apprentissages.

Le principe du Portfolio

- il est élaboré par l'apprenant
- Il constitue une preuve de ses apprentissages et de ses compétences apportées par lui-même
- il l'engage dans une démarche réflexive de développement professionnel
- il est un support aux entretiens professionnels organisés par l'équipe pédagogique tout au long de la formation

Ce support personnel appartient à l'apprenant et est évolutif dans le temps. Le portfolio est le témoin de son parcours de formation.

"Ce que l'apprenant sait, ce qu'il comprend et ce qu'il est capable de démontrer au terme de son parcours de formation"

Suivi du portfolio d'un apprenant

- USélectionner dans la liste des classes, la classe recherchée. Le nommage des classes est automatiquement créé lors de l'import des fichiers par l'administrateur. Les noms de classes peuvent être différents d'un établissement à l'autre.
- Sélectionner l'élève dans la liste

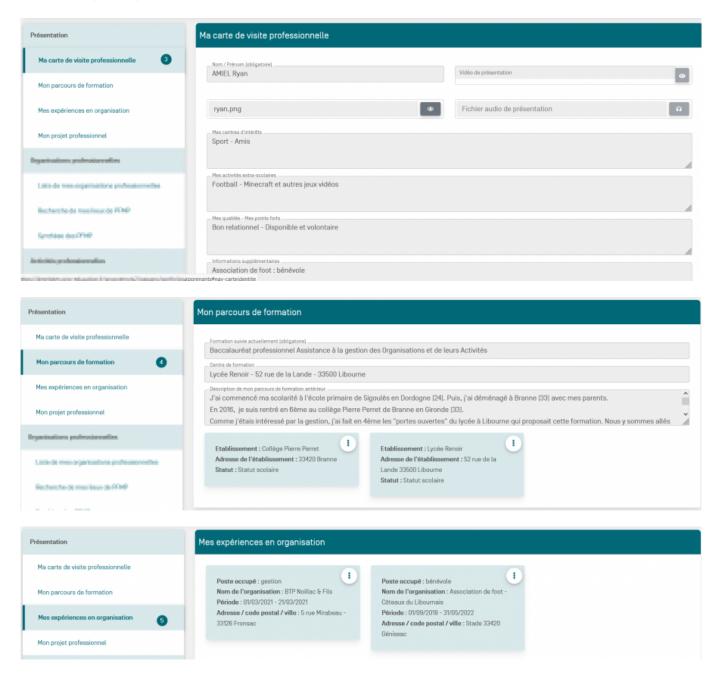


Documentation Cpro 1/7

▶ Présentation

Cette rubrique permet de visualiser la présentation personnelle faite par l'apprenant.

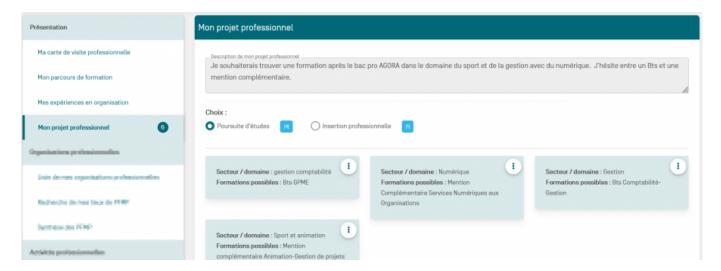
- Ma carte de visite professionnelle Il possible de rattacher à cette présentation le CV vidéo et le CV audio.
- Mon parcours de formation
- Mes expériences en organisation ⁵
- Mon projet professionnel 6



Le projet professionnel est une partie intéressante du portfolio. Elle permet de préparer progressivement l'apprenant au postbac que ce soit dans le cadre d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études ou les deux s'il est indécis.

Documentation Cpro 2/7

Il collecte toutes ses recherches et les fait évoluer tout au long de son parcours de formation.



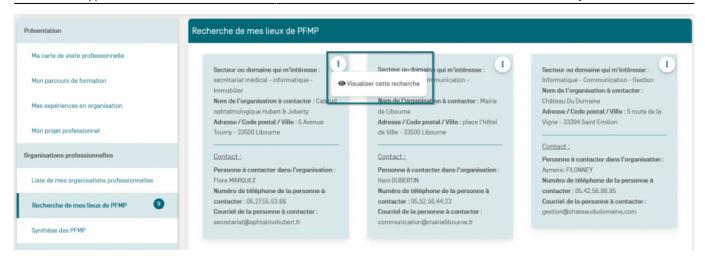
▶ Organisations professionnelles

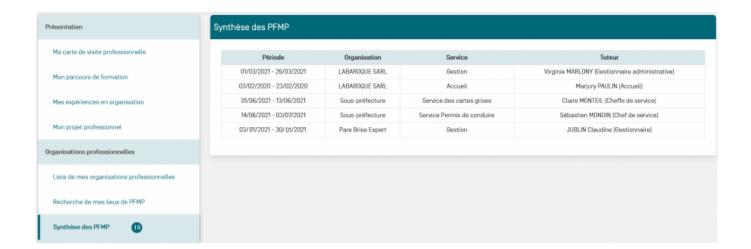
Cette rubrique offre une vue d'ensemble sur les organisations professionnelles rencontrées par l'apprenant. Ainsi, vous trouverez :

- La liste des organisations réelles ou fictives dans lesquelles l'élève s'est formé
 Les couleurs affichées sur le côté gauche correspondent à la nature de la rencontre avec l'organisation
 (PFMP, chef d'oeuvre, activités événementielles)
- Les organisations prospectées pour une PFMP et l'état du suivi des recherches ⁹. Il est possible de visualiser le suivi de la recherche en cliquant sur
- La vue d'ensemble des différents services des organisations dans lesquelles l'apprenant a travaillé 10



Documentation Cpro 3/7





Activités professionnelles

Cette rubrique donne accès :

- aux comptes-rendus liés à une organisation professionnelle
- aux comptes-rendus libres

► Comptes-rendus liées à une organisation professionnelle ou comptesrendus libres

Vous visualisez l'ensemble des comptes-rendus de l'apprenant trié par organisation 🛡.



Cet état affiche une synthèse 2 des éléments suivants :

- Nombre de Pl
- Titre de l'activité ou de la situation professionnelle et sa date de création
- Compétence(s) liée(s) à la situation ou à l'activité

Documentation Cpro 4/7

- Rattachement au bloc de compétences
- Nombre de savoirs associées : savoirs de gestion, savoirs économiques-juridiques et savoirs liés à la communication et au numérique
- Date de la dernière modification du compte-rendu.

, vous pouvez visualiser le compte-rendu ou créer un entretien professionnel ' En cliquant sur





► Visualiser un compte-rendu

Le compte-rendu est un outil de formation important pour l'apprenant et pour l'enseignant.

Cette collecte de traces écrites permet de demander à l'apprenant la production d'écrits qui pourront être analysés ainsi que le rattachement aux compétences et aux savoirs associés dont il a eu besoin pour son activité.

Cet objet écrit est forcément évolutif. La compétence, telle qu'il l'aura travaillée, en seconde ne sera pas la même que celle travaillée en 1ère voire en terminale. Il y aura des éléments ajoutés de manière spiralaire pour faire bouger le niveau de variabilité de la compétence.

Ces comptes-rendus réalisés par l'apprenant ont pour mission de l'aider à comprendre ce qu'il fait, pourquoi il le fait, comment et pour qui.

Ces écrits vont aussi permettre de travailler la maîtrise de la langue et l'enrichissement du lexique.

Le compte-rendu peut être commenté par l'enseignant en inscrivant les points forts et les axes de progrès. Ils sont visibles de l'apprenant pour l'aider à progresser et l'encourager dans sa professionnalisation.

La partie "commentaire" renseignée par l'enseignant n'est pas visible de l'apprenant.

Documentation Cpro 5/7



► Créer un entretien professionnel

L'entretien professionnel est un moment de réflexivité sur les réalisations et les pratiques de l'apprenant (feedback). Il s'agit d'aider l'élève à verbaliser l'acquisition de ses compétences. Ces acquis de l'apprentissage dans le processus de formation sont un véritable levier pour une nouvelle forme de relation enseignant-élève. Nous sommes dans une relation d'accompagnement et d'individualisation de la progression de l'apprenant.

L'enseignant sélectionne, dans la liste des comptes-rendus, le compte-rendu pour lequel il souhaite s'entretenir avec l'apprenant. Il va ainsi créer un "entretien professionnel" pour rendre compte de cet échange. :

- La date de l'entretien obligatoire. La date par défaut est celle du jour mais elle peut être modifiée
- Le niveau de complexité
- Les compétences mises en oeuvre dans l'activité 4 et le positionnement

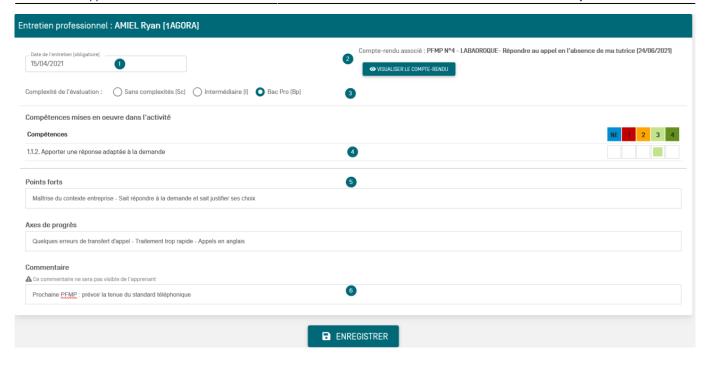


. NE = non évaluable - 1 = Non maîtrisé - 2 = Insuffisamment maîtrisée -

- 3 = Maîtrisée 4 = Bien maîtrisée
- Les points forts et les axes de progrès 5
- Un éventuel commentaire non visible de l'apprenant [©]

Le compte-rendu est visible 2 en cliquant sur

Documentation Cpro 6/7



Documentation Cpro 7/7